

## Atelier 1 :

### Accompagnement éducatif et liaison inter-établissements.

#### **Expérience N°1** : Diaporama présenté par M. Alain Sédilot, IA-IPR EVS.

Ce diaporama rend compte d'une expérience mise en place l'an dernier (année scolaire 2009-2010) sur la zone Saint Martin à Perpignan et concerne 6 établissements scolaires : 3 écoles maternelles, 2 écoles primaires (dont une très importante de 300 élèves) et un collège. Les données socio-culturelles présentées dans ce diaporama font apparaître un public plutôt défavorisé, des difficultés scolaires et éducatives constatées au travers des évaluations nationales, et des enseignants plutôt jeunes.

Le bilan de cette opération, globalement positif, fait cependant apparaître que ce type d'accompagnement des élèves devrait se faire avec une concertation entre tous les intervenants scolaires et extra-scolaires et la mise en place d'un cahier des charges définissant le rôle et les missions de chaque intervenant pour créer une dynamique des intelligences. En effet, des activités encadrées dans le passé par les animateurs des centres de loisirs sont maintenant réalisées par les enseignants, a souligné un intervenant (lui-même animateur dans un des établissements). Malheureusement, a-t-il ajouté, ce changement des pratiques ne s'est pas fait en concertation avec les différents intervenants. L'apparition de situations tendues entre enseignants et animateurs pourrait donc être évitée avec une mutualisation des compétences et des moyens.

#### **Expérience N°2** : DVD présenté par M. Rodriguez, directeur du CDDP des P.O.

Présentation d'un DVD réalisé par le CDDP 66. Ce DVD, disponible en prêt et dans la Banque de Séquences Didactiques en ligne sur le site du CDDP, comporte plusieurs séquences filmées sur le dispositif d'accompagnement éducatif mis en place à l'école Jean Zay / Marie Curie qui compte 300 élèves.

La séquence que nous avons visionnée concerne une séance de soutien pratiquée par une enseignante auprès d'un groupe très restreint d'élèves. Cet effectif réduit permet une prise en charge individualisée des élèves et un accompagnement personnalisé qui répond aux besoins des enfants.

#### **Expérience N°3** : Diaporama présenté par une enseignante du collège du Soler.

Ce diaporama rend compte d'une expérience basée sur l'axe Patrimoine du volet culturel de l'établissement. Cet accompagnement prend la forme d'une aide aux devoirs et fonctionne depuis déjà deux ans avec pour but de favoriser la réussite des élèves en donnant de la cohérence aux dispositifs.

Après deux ans de fonctionnement de ce dispositif, le bilan est mitigé. Globalement, on observe les tendances suivantes :

- D'une part les effectifs sont en hausse, prouvant que l'accompagnement proposé répond à un besoin des élèves et des familles.
- D'autre part on constate un manque d'efficacité du dispositif : 1 heure d'accompagnement par semaine, c'est insuffisant pour les élèves qui en ont le plus besoin.
- Enfin on constate un problème de communication entre intervenants, l'absence d'un bilan qui permettrait de présenter cette action aux parents.

Cette année (2010-2011), suite à l'évaluation du dispositif, plusieurs actions de remédiation ont été mises en place, dont :

- Deux heures d'accompagnement éducatif par semaine ;
- Un engagement des enfants et des familles par la signature d'un contrat ;
- Un bilan dressé en fin de séquences et remis aux équipes pédagogiques.

## **Conclusion :**

Trois axes peuvent être dégagés, suite à ces interventions :

### **1. Un bilan globalement positif répondant à des besoins.**

Des expériences sont déjà en place, ce qui est très positif. Le bilan de ces expériences fait ressortir que ces différents ateliers couvrent un réel besoin de formation. Les dispositifs existants sont plus nombreux en primaire qu'en secondaire, ce qui s'explique peut-être par le fait que les horaires d'intervention sont prévus dans les emplois du temps des enseignants, ce qui n'est pas le cas en secondaire.

### **2. Une question présente autour du temps de concertation.**

La mise en place de cet accompagnement éducatif doit se faire dans la concertation, notamment entre les différents intervenants, scolaires ou extérieurs, et l'élaboration d'un cahier des charges définissant précisément le rôle et la fonction de chacun. Le problème majeur reste le temps de concertation qui n'est pas prévu, surtout dans l'enseignement secondaire.

### **3. Une nécessité d'évaluer les actions mises en place pour une meilleure efficacité du dispositif.**

Pour cela, une réflexion devra être engagée autour des objectifs et compétences visés, des contenus des dispositifs d'accompagnement et des outils d'évaluation à utiliser ou à créer.

Secrétaire de l'atelier :  
Corinne Brotons  
Documentaliste au collège de Céret  
Rapporteur de l'atelier :  
Joëlle Busi  
Documentaliste au collège de Céret

# Favoriser la réussite des élèves en donnant de la cohérence aux dispositifs

Projet « accompagnement éducatif »

Collège Jules Verne Le Soler

2010-2011

# Après deux ans d'activité, un bilan à dresser:

- Des effectifs en augmentation..
- ..Mais une inefficacité :
  - 1 heure/semaine insuffisant !!
  - Des élèves inscrits par leurs parents qui ne mesurent pas les progrès réalisés.
  - Des groupes d'élèves trop importants, aux difficultés disparates

# Des problèmes à résoudre..et beaucoup de questions

Ils ne prennent pas les affaires des matières ne correspondant pas à l'EDT.

La consigne est mal ou pas copiée dans le cahier de texte...

**Les élèves ont des problèmes de méthode et d'organisation**

Ils manquent de méthode pour apprendre leurs leçons.

L'apprentissage n'est pas porteur de sens.

L'information circule mal entre les équipes pédagogiques et les chargés de l'AE.

Les difficultés des élèves pris en charge ne sont pas connues .

**Des difficultés de communication entre les intervenants**

Un bilan de l'activité n'est pas dressé par tous.

*Comment évaluer les progrès de l'élève?*

*Comment présenter notre action et ses résultats aux familles?*

# Face à des besoins et difficultés diverses comment améliorer notre action?

En identifiant la difficulté le plus tôt possible...

En choisissant quelques compétences transversales à développer ou approfondir.

En prenant en compte les attentes de l'élève.

En utilisant une fiche d'évaluation/liaison unique qui facilitera la communication entre les intervenants.

Deux types  
d'organisation de  
l'aide aux devoirs  
seront mises en  
place:

Un atelier d'aide aux  
devoirs : « **Etude  
dirigée** »

Un atelier  
« **Accompagnement  
éducatif et  
méthodologique** »



# Aide aux devoirs « Etude dirigée »

- Organisation
  - Groupes de 10-15 élèves
  - 2heures par semaine
  - Inscription trimestrielle.
- Public désigné :
  - Elèves ayant besoin d'un adulte référent pour vérifier les devoirs ou réciter les leçons.
  - Ils trouvent au collège un environnement de travail qu'ils n'ont pas à la maison

- Bilan: Individuel, dressé en fin de séquence.
- Transmission au professeur principal et présentation en conseil de classe

# Accompagnement éducatif et méthodologique

- Public désigné :  
Groupes de 8 élèves maximum, répartis par niveaux et types de difficultés.
  - Inscrit pour une dizaine de séances.
  - Famille et enfant sont engagés par contrat.
- Mise en œuvre:
  - Les compétences transversales choisies sont développées au travers de la réalisation des devoirs.

# Accompagnement éducatif et méthodologique

- Bilan:
- A la fin des séances, l'élève et l'intervenant dressent conjointement un bilan des progrès réalisés.
- L'ensemble est consigné sur la fiche navette unique transmise à l'équipe pédagogique et aux parents.
- Le dispositif est reconduit ou aménagé.